



La lettre des administrateurs

CGT

-Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public

**Conseils d'Administration des 21 décembre 2015 et
20 janvier 2016 - N° 189**

CA du 21.12.2015

La déclaration des Administrateurs Alain Bard et Brigitte Jonon au Conseil d'Administration du 21 décembre 2015

Extraits

Ces élections ont confirmé la CGT comme 1^{ère} organisation syndicale. En tant qu'administrateurs salariés CGT, nous sommes aussi engagés et animés par la volonté d'exprimer notre point de vue, de porter les revendications des postières et des postiers et de faire entendre au sein du Conseil d'Administration les réalités vécues par les salariés du Groupe La Poste au quotidien.

Nous insistons sur l'importance d'un dialogue social loyal et de qualité comme condition de la bonne marche de l'entreprise.

Les administrateurs salariés CGT refusent la seule politique du profit et veillent aux intérêts des femmes et des hommes qui créent chaque jour la valeur de notre entreprise. Les administrateurs salariés CGT s'engagent à lutter pour :

- Préserver la santé physique et psychique des salariés dans des emplois épanouissants,
- Améliorer et préserver les conditions de travail,
- Favoriser le développement des qualifications par la formation,
- Favoriser la pérennité de l'emploi,
- Améliorer l'égalité professionnelle entre femmes et hommes,
- Développer la reconnaissance due aux seniors,
- Améliorer la sécurité sur tous nos sites,
- Conserver et accroître les acquis sociaux.

Nous serons toujours soucieux de la prise en compte de l'intelligence collective des salariés du Groupe La Poste.

Dans un contexte économique où seul le profit, au détriment de l'humain, sert de boussole aux dirigeants, le Groupe la Poste doit s'appuyer sur un projet industriel innovant où le service public a la priorité. Le développement de nos activités réseau, banque, courrier, colis, logistique, numérique sont essentiels au maintien du lien social du pays.

Notre rôle est de travailler les convergences et les complémentarités nécessaires au développement d'un service public de qualité. C'est aussi permettre au conseil de mieux identifier les leviers et/ou les obstacles des mises en œuvre opérationnelles.

C'est sur cette base, avec la volonté d'être constructifs en lien permanent avec tous nos syndicats que nous entendons mener notre mandat d'administrateur salarié.

Nous serons particulièrement attentifs à la bonne utilisation des fonds versés par l'Etat et par la Caisse des Dépôts et Consignations qui doivent être mis au service des exigences du service public.

Désignation du Président Directeur Général

Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	2 (2 SUD)
Hors vote :	2 (2 CGT)

Seul apparaît le vote des administrateurs qui le souhaitent.



La proposition de nommer Monsieur Philippe Wahl comme Président Directeur Général conforte les orientations de l'Etat, de ce fait les administrateurs CGT ne prendrons pas part au vote. Néanmoins, nous serons attentifs aux orientations et aux évolutions du Groupe La Poste.

Actualités



La concurrence libre et non faussée, dogme de l'UE et du libéralisme ou apologie de la loi du plus fort.

Pendant six ans, une vingtaine d'entreprises se sont entendues sur le processus des hausses tarifaires sur le dos de leurs clients. « L'entente entre 20 messagers visait à s'informer à l'avance sur les hausses tarifaires annuelles qui allaient être demandées aux clients. Cette entente se déroulait d'abord dans le cadre des réunions du Conseil des métiers au sein du syndicat professionnel TLF (Transport et Logistique de France) ... puis se prolongeait, pour certains participants, dans le cadre d'échanges bilatéraux/multilatéraux» explique l'Autorité de la concurrence.

Cette entente secrète a duré entre 2004 et 2010 et concernait des groupes comme Geodis (groupe SNCF), Mory, DHL France, Gefco (groupe PSA à l'époque), Heppner, TNT, Chronopost et Exapaq Groupe (Groupe La Poste) et Schenker-Joyau (groupe Deutsche Bahn).

Pour les amendes, Geodis, filiale de la SNCF, devra payer 196 millions d'euros et la Poste, via ses filiales, près de 144 millions.

Cette entente a pénalisé les PME et les TPE, qui n'ont pas la puissance des grands groupes pour négocier leurs tarifs de transport. Il n'empêche que si cette entorse aux lois de la concurrence est avérée, le secteur est réellement soumis à une logique du moindre coût qui pousse de nombreuses entreprises du secteur à la faillite.

Durant cette période, la messagerie classique a vu ses tarifs baisser de 3 % et ceux de la messagerie express de 12 %, avec 15000 emplois perdus. Cela conduisant à des faillites et des liquidations judiciaires (Sernam et Mory-ducros en sont les exemples les plus récents).

Cette logique qui conduit à de nombreuse faillite, dans le secteur, laisse une ardoise salée. Celle-ci concerne principalement l'argent public (Cotisations sociales et dettes fiscales) et bien sûr les salariés qui comme toujours paient la note par la situation de chômage et son lot de vicissitudes négatives.

Elle génère des situations destructrices pour notre société. Trouver une solution en privilégiant les entreprises dominantes constitue aujourd'hui l'objectif majeur du MEDEF dans la plupart des secteurs d'activité.

Nous ne pouvons accepter cette vision destructrice, où l'exploitation et la pression des petits (clients ou sous-traitants) détériorent les conditions de travail et de vie du plus grand nombre.

Lors du Conseil d'Administration du 20 janvier le Président a annoncé que le Groupe déposait un recours en appel. Il a indiqué que cette procédure ne concernait pas la contestation des faits, puisque La Poste a reconnu avoir participé à la collusion frauduleuse, mais le calcul du montant de l'amende. Nous aurons les résultats de l'appel dans un délai de 12 à 18 mois, à suivre ...

CA Extraordinaire du 20.01.2016



Nomination du Président – Directeur Général

Le 13 janvier 2016, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont renouvelé Philippe Wahl comme Président - Directeur Général. Il est nommé par décret par le Président de la République au conseil des ministres du 20 janvier.

Le Conseil d'Administration du 20 janvier 2016 a désigné les membres des comités spécialisés.

Les administrateurs salariés CGT sont représentés dans les 4 comités.

Alain Bard est membre du **comité stratégique et des investissements** : ce comité élabore le plan stratégique du Groupe « La Poste 2020 : Conquérir l'avenir », il examine et suit les dossiers d'acquisitions externes du Groupe.

Brigitte Jonon est membre du **comité qualité et développement durable** : ce comité porte sur la qualité avec les réclamations, la qualité du numérique et des clientèles entreprises, la vie au travail et l'éthique.

Alain Bard est membre du **comité des rémunérations et de la gouvernance** : ce comité examine entre autres les postes clés et les potentiels du Groupe La Poste.

Brigitte Jonon est membre du **comité audit** : les travaux de ce comité portent sur l'arrêté des comptes, le contrôle interne, et la cartographie des risques des branches du Groupe.

Actualités

Les vœux de la nouvelle mandature

Lors du CA du 20 janvier le Président du Groupe La Poste nous a présenté des vœux en forme d'avenir postal et de stratégie, ancrés dans la continuité de son élection à la présidence de septembre 2013.

Après avoir déterminé les contours du monde qui nous entoure, sa complexité et son incertitude, il nous a fait part de sa volonté de voir les évolutions s'inscrire dans la mutation du numérique et de la concurrence de plus en plus exacerbée.

Ces vœux concrétisent la logique du budget 2016 et la volonté affichée dans le plan stratégique du Groupe La Poste pour 2020.

Si la présentation des piliers de transformation définis pour 2021 va modeler un nouveau visage de La Poste d'aujourd'hui, elle ne s'inscrit pas dans une logique de développement industriel et de réponses aux besoins des salariés et des usagers.

Ainsi la perspective, selon le PDG, du passage de la part du courrier en dessous des 20 % du chiffre d'affaires (aujourd'hui le courrier-colis représente 43 %), augure bien de ce bouleversement entraînant le transfert d'un groupe postal vers un groupe de service.

Les propos du Président de La Poste indiquent que l'accélération de ce changement va guider les réorganisations dans les services. Il a souligné que les indicateurs du mal être au travail étaient révélateurs de l'angoisse et des souffrances des postiers.

Pour y remédier, il envisage de poursuivre des rencontres avec les postiers pour qu'ils comprennent cette dimension. A la CGT nous pensons qu'il serait plus efficace de prendre en compte leurs revendications et notamment celles qui expriment la souffrance au travail.

Car c'est bien cette volonté d'améliorer nos conditions de vie au travail qui aideront à ce que chacun de nous se sente acteur du Groupe la Poste.

Même si dans le discours le Président aborde nos « valeurs » en précisant qu'il souhaite conserver nos fondamentaux de services publics et d'acteur de la cohérence du territoire, cette orientation ne se retrouve que partiellement dans la présentation budgétaire.

Nous notons sur cette partie que l'état se désengage du service public postal et laisse le soin à la Poste de « gérer au mieux » cette mission. Le CRAT (Coût résiduel de l'aménagement du territoire) est estimé à 800 millions d'euros et la participation de l'état pour les missions de services publics est de 170 millions d'euros (Projet de loi des finances 2016), soit une différence de 630 millions à récupérer sur le dos des postiers.

Pour atteindre ces objectifs le président a réitéré les orientations de développement en rappelant les axes (la silver économie et l'aide à la personne âgée (4 % en 2020), L'e-commerce, Le numérique, La logistique urbaine, Le transport alimentaire, Le pôle financier public).

La révolution postale est en marche, il ne s'agit pas d'affoler les esprits mais bien, de regarder concrètement les indicateurs. Nous devons être conscients que ces vœux orientent la Poste vers des réorganisations que nous allons devoir appréhender collectivement.

Nous pensons qu'il est primordial que tous les salariés interviennent sur les choix qui seront déclinés au niveau local, les contours du groupe La Poste ne peuvent pas s'envisager sans l'avis des principaux intéressés, à savoir les postières et les postiers.

Bonne
année!

Remerciements et Meilleurs Vœux pour 2016

Brigitte Jonon et Alain Bard tiennent tout d'abord à remercier pour vos votes et encouragements pour cette mandature au Conseil d'Administration du Groupe La Poste. Nous exprimons notre gratitude et sympathie à Sylvie Féola, Bernard Dupin

et Michel Lersy pour l'intensité de leurs engagements sur ces 5 dernières années, pour la qualité de leurs échanges et communications.

Nous les remercions vivement pour leurs disponibilités dans ce passage de relais et leurs conseils avisés.

Enfin, nous adressons à tous et toutes nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année de réussite et d'efficacité syndicale.



Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Alain BARD - Brigitte Jonon

Prochain CA le 23 février 2016